

Délibération 24\_12\_12\_CA\_048

Séance du 12 décembre 2024

Extrait du recueil des actes du  
Conseil d'Administration

**Frais de gestion des actions de Formation Continue et de Formation en Apprentissage 2025**

Le Conseil d'Administration de l'UPHF s'est réuni en séance plénière salle Ronzier le 12 décembre 2024 sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Abdelhakim ARTIBA, Président ;

Le quorum étant atteint

Monsieur le Président donne la parole à monsieur le Directeur des Affaires Financières. Il propose les frais suivants :

**LA FORMATION PAR APPRENTISSAGE**

= coût partiel engendré par l'apprentissage dans les services communs et généraux de l'établissement (personnels contractuels + fonctionnement)

**LA FORMATION CONTINUE**

= montant des recettes réalisées 2024 (Région et « privées ») x 18 %

Après en avoir délibéré,

**Le conseil d'administration à l'unanimité,**

- adopte la participation aux frais de gestion pour l'année 2025.

**Pour : 21 voix**

**Contre : 0 voix**

**Abstention : 0 voix**

Valenciennes,